

PLACE ZERMATTEN (PZ10)

Rénovation de la place des Châteaux
(parcelle 14761)

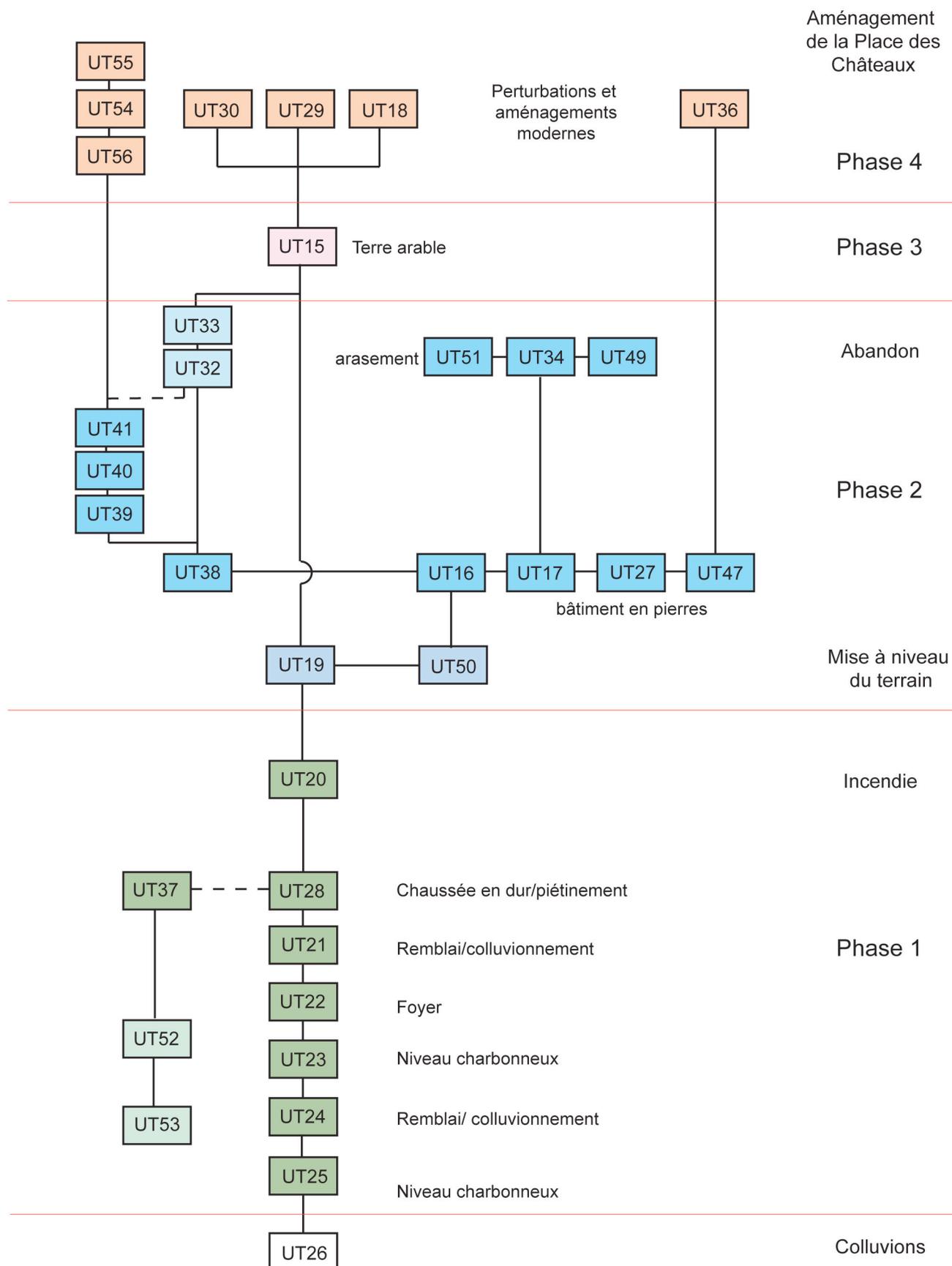
Fouilles archéologiques (mars-avril 2010)

O. Paccolat
M.-P. Guex

Décembre 2010

NOIS

Tableau chrono-stratigraphique



Sion, place Zermatten

CARACTERISTIQUES	2
1. SITUATION ET CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE	2
2. CONTEXTE ET DEROULEMENT DES TRAVAUX	2
3. SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE	3
4. DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES	3
LA TRANCHEE POUR TOURBILLON (A) ET LE SECTEUR EST (B)	4
<i>Phase 1 (époque romaine)</i>	4
<i>Phase 2 (époque romaine)</i>	5
<i>Phase 3 (Moyen Age, époque moderne)</i>	5
<i>Phase 4 (époque contemporaine)</i>	6
<i>Phase indéterminée</i>	6
LA TRANCHEE SUD (C)	6
LA TRANCHEE POUR VALERE (D).....	6
5. LE MOBILIER	7
6. BILAN DE L'INTERVENTION	7
7. ILLUSTRATIONS	8
8. DOCUMENTS ANNEXES	18

- liste des unités de terrain
- liste du mobilier
- liste des relevés

Caractéristiques

Commune	: Sion VS.
Lieu-dit	: Valère.
Chantier	: Place Zermatten, parcelle 14761.
Sigle	: PZ10.
Coordonnées	: CNS 1306, 594'310/120'400, alt. 559 m.
Projet	: réaménagement du parking en place de loisir.
Surface explorée	: env. 200 m ² .
Intervention	: 30 mars au 29 avril 2010 (non continu).
Equipe de fouille	: Marie-Paule Guex (archéologue responsable), Fabien Maret (archéologue), Mathieu Gex (fouilleur spécialisé), Aurélie Lüthi (étudiante), Rémy Berger (apprenti technicien de fouille), Mustafa Gündogdü et Filipe Manuel Pereira Magalhaes (fouilleurs).
Mandataire	: Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat).
Topographie	: Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale).
Coordination	: Archéologie cantonale.

1. Situation et circonstances de la fouille

Le secteur situé entre les collines de Valère et Tourbillon, au sommet de la rue des Châteaux, forme une combe en pente douce vers l'est, fermée par une remontée du sous-sol rocheux (fig. 1). Sur le bord ouest de cette combe, au débouché de la rue des Châteaux, la place des Châteaux (maintenant Place Zermatten) s'étire sur une quarantaine de mètres de longueur. Elle servait de parking pour les visiteurs des châteaux de Valère et Tourbillon (fig. 2). Elle a fait l'objet d'un réaménagement en 2010 pour la création de la place Zermatten (fig. 3), qui a motivé un suivi et une courte intervention archéologique.

2. Contexte et déroulement des travaux

Le secteur entre les châteaux est une zone archéologique sensible, qui était susceptible de révéler la présence d'occupations de toutes époques. Des sondages préliminaires ont été planifiés par l'Archéologie cantonale en avril 2009 pour s'assurer que le projet de construction ne détruirait pas des vestiges du passé. Trois sondages, d'une profondeur de 1,50 m environ, ont été creusés à la pelle mécanique selon une ligne traversant la place en diagonale du sud-ouest au nord-est (fig. 5). Des vestiges de maçonnerie ont été repérés au fond des sondages sd1 et sd2. Le sondage sd3, à l'est de l'ancien mur de clôture, n'a révélé que des remblais stériles et de la moraine à 1,70 m de profondeur. Comme les travaux d'aménagement de la place ne prévoyaient pas d'excavations plus profondes que 0,70 – 0,80 m, il n'existait aucune menace pour ces vestiges ; l'autorisation de construire a donc été octroyée par l'Archéologie cantonale.

Or, les impacts dans le sous-sol ont été sous-estimés. Plusieurs tranchées et excavations ont atteint des niveaux archéologiques qu'il a fallu fouiller et documenter dans l'urgence (fig. 6). Les principaux vestiges ont été repérés dans une tranchée au pied du versant menant à Tourbillon (A) et dans la partie orientale de la place (B) où le terrain a été abaissé de 0,70 à 0,80 m pour y stabiliser le sous-sol (fig. 4). Dans l'excavation pour la fondation de la rampe de Tourbillon, des niveaux charbonneux avec des tessons d'époque romaine ont été observés dans la partie est de la tranchée, tandis que dans la partie ouest des niveaux

renfermant des tessons attribuables à la préhistoire (Bronze final) ont été repérés. Le bureau ARIA, sous la direction de F. Mariéthoz, s'est occupé de la fouille des niveaux préhistoriques (voir rapport d'activités ARIA en préparation), le bureau TERA s'est chargé des vestiges romains. Ces derniers ont été dégagés en plan sur une surface de plus de 200 m². Ils n'ont pas été entièrement fouillés. Il a été décidé en accord avec l'Archéologie cantonale de documenter leur niveau d'apparition afin d'en connaître l'extension, la nature et l'importance, puis ils ont été protégés et enfouis intacts sous les remblais de la place.

Au nord de la tranchée de la rampe de Tourbillon (A), un mur de terrasse maçonné est apparu sur un tronçon de 1,50 m. Dans la tranchée ouverte en bordure sud de la place (C) pour le remplacement d'une importante conduite d'eau, un autre mur maçonné de 0,60 m d'épaisseur a été repéré. Enfin, au pied de l'escalier de Valère (D), l'excavation pour la fondation de la rampe n'a pas livré de vestiges archéologiques anciens à cette profondeur (1,20 m environ).

Il convient de souligner la bonne collaboration entre le maître de l'ouvrage, la commune de Sion par l'entremise de M. D. Gross, et les architectes du bureau BNF de Martigny (Mmes A. Bornet Fournier et G. Nanchen), responsables du projet, qui ont permis d'intégrer les interventions archéologiques dans le calendrier déjà très chargé des travaux. Avant leur ensevelissement, les vestiges ont été présentés au Conseil Général de la ville le 4 mai 2010.

3. Séquence stratigraphique

Lors des investigations, le substrat naturel n'a quasiment jamais été atteint, hormis dans la tranchée de fondation de la rampe pour Tourbillon (A) qui sert de référence pour la séquence stratigraphique du site (fig. 7). Au fond de l'excavation, de la moraine glaciaire surmontée de loess est présente. Au-dessus de cette formation sédimentaire, plusieurs niveaux interprétés comme des colluvions sont intercalés entre des niveaux archéologiques.

Le colluvion inférieur

Au fond du profil, une couche de limon brun foncé avec quelques galets (UT26), d'une épaisseur d'environ 0,25 m, repose au-dessus du substrat naturel. Il est difficile de savoir s'il s'agit de colluvions ou de remblais.

Les niveaux archéologiques et les colluvions intercalés

Au-dessus de ce niveau, plusieurs couches horizontales se succèdent sur une épaisseur de 0,30 à 0,35 m. Elles s'individualisent parfaitement par leur coloration (noires, brun-gris ou rubéfiées en orange). Les strates brun-gris (UT21 et UT24), de plus grande épaisseur (0,05 à 0,15 m) sont interprétées comme des colluvionnements, tandis que les autres, plus fines, sont des occupations.

La terre arable

Le sommet de la coupe est constitué d'une épaisse couche de limon brun-gris clair (UT15), 0,30 à 0,50 m) avec de nombreuses racines, des galets, des fragments de tuile et des tessons de céramiques de toutes époques. Il s'agit vraisemblablement de terre arable mêlée à des niveaux archéologiques remués par les cultures.

4. Découvertes archéologiques

Les vestiges repérés dans les trois zones fouillées sur la place (A-B, C, D) n'ont pas de véritables liens entre eux et sont présentés de manière indépendante (fig. 5).

La tranchée pour Tourbillon (A) et le secteur est (B)

Les vestiges les plus significatifs sont apparus en bordure nord et dans le secteur oriental de la place. Quatre phases d'occupation ont été identifiées. Les deux premières sont d'époque romaine (phases 1 et 2) avec notamment la présence d'un axe de circulation constitué de nombreuses recharges, la troisième (phase 3) reflète l'exploitation agricole durant le Moyen-Age et l'époque moderne, la dernière enfin témoigne de l'occupation récente en relation avec la place des Châteaux.

Phase 1 (époque romaine)

Cendres et foyers

La première phase d'occupation regroupe plusieurs niveaux. Ces différentes couches sont attestées dans le profil de la tranchée sur une longueur de 6 m, ils ont été détruits au sud-ouest par une excavation moderne (UT30)¹, tandis qu'au nord-est, ils ont déjà été arasés à l'époque romaine.

Deux couches de limon charbonneux de quelques centimètre d'épaisseur (UT25 et 23) sont séparées par un niveau de ruissellement ou de colluvions (UT24) (fig. 9). Elles sont surmontées par des cendres recouvrant un foyer aménagé à même le sol (UT22). Ce dernier est constitué de dalles posées à plat, bordées de quelques pierres de chant (fig. 10). Ce foyer, sans doute de forme quadrangulaire, a été en grande partie détruit par la tranchée. Plus au sud, un second foyer du même type a été repéré à la même altitude (UT42). Il se pourrait que ces deux foyers fassent partie de la même zone de combustion. Leur relation a malheureusement été oblitérée par l'implantation d'un mur postérieur (phase 2). Aucune autre structure n'a pu être mise en relation avec cette aire de foyers.

Le niveau de marche en terre battue a une épaisseur de quelques centimètres (UT28). Il est probablement associé à la première recharge d'un sol empierré dégagé en plan du côté sud (UT37). D'autres niveaux charbonneux en limite sud de la zone de fouille, sous le bord de l'empierrement (UT52 et UT53), pourraient également y être associés (fig. 11).

La chaussée

Un niveau de circulation (UT37) a été repéré lors du dégagement en plan du secteur. Il n'a pas pu être entièrement dégagé car sa partie centrale se trouve sous les recharges postérieures non fouillées de cette chaussée (phase 2). Seuls les bords nord et sud sont visibles (fig. 12). Ce premier niveau de voie est composé de galets compactés, maintenus dans du mortier léger (ou de la chaux ?). D'une largeur de 5 m, il a été suivi sur un tronçon d'une longueur de 8 m environ, la suite disparaît hors des limites de fouille au nord-est et au sud-ouest. Cet empierrement semble s'incurver vers le centre dans le sens de la largeur. Ce niveau de circulation peut être associé aux couches charbonneuses et aux foyers décrits précédemment et repérés sur sa bordure nord. Le sondage sd1 effectué en 2009 dans la partie sud-ouest de la place des Châteaux avait révélé un empierrement ressemblant également à une voie ou à un niveau de place, mais à une altitude inférieure de 0,80 environ, ce qui rend la corrélation de ces deux empierrements plutôt aléatoire.

L'incendie

Une couche charbonneuse (UT20) recouvre directement les foyers et les couches de la phase 1. Ce niveau, qui est peut-être le témoin d'un incendie ayant ravagé le bâtiment romain, n'est pas attesté sur l'empierrement.

¹ Le sondage négatif effectué en 2009 à l'est de l'ancienne clôture de la place des Châteaux est vraisemblablement tombé dans cette ancienne perturbation, ce qui explique qu'il n'avait révélé aucun vestige.

Phase 2 (époque romaine)

Une couche de limon (UT19 et UT50) de couleur gris-brun à noir recouvre les niveaux de la phase 1. Son épaisseur croît d'ouest en est, de même que son pendage. Il s'agit sans doute de remblais à base de démolition, disposés en bordure nord de la fouille pour horizontaliser et préparer le terrain pour les nouvelles constructions de la phase 2. La présence d'un bâtiment en pierres sèches, équipé d'un foyer, à l'emplacement des anciens foyers, de même que la mise en place de recharges sur l'axe de circulation témoignent d'une continuité spatiale des aménagements.

Le bâtiment

Un bâtiment en pierres liées au limon est construit dans la partie nord-est (murs UT17-27-47, épaisseur : 0,60 m). Ces murs sont implantés dans les niveaux de la phase 1. Leur sommet ne dépasse pas le niveau d'arasement des vestiges du secteur. Ce bâtiment se développe vers l'est, hors de l'emprise de la fouille. Il comporte au moins deux locaux en grande partie détruits par la tranchée (fig. 13). Le local 1, dont seule la limite ouest est attestée, a été observé sur une surface de 1,5 m² (1,30 x 1,30 m). Son niveau de marche est conservé sous la forme d'une couche de limon rubéfié en surface (UT16) ; la face orientale des pierres de la paroi ouest (UT17) a été rubéfiée par l'utilisation d'un foyer aménagé à même le sol (UT57), du même type que celui (ou ceux) de la phase 1. Il n'en reste que des fragments de dalles en grès brûlées (fig. 14). Le local 2 a une largeur de 4,90 m et une longueur supérieure à 5,50 m. Le niveau de marche a disparu de même que d'éventuels aménagements intérieurs (fig. 10).

La chaussée

Au moins quatre recharges superposées ont été repérées par-dessus le premier niveau de circulation de la phase 1 (UT38 à 41). Elles consistent en lits de pierres compactées et maintenues dans du mortier (ou de la chaux). Leur traitement de surface ne diffère de la première recharge que par le module et la forme plus ou moins anguleuse des pierres. A la surface de deux des recharges (UT38 et UT41), des ornières ont été observées. Ces dernières sont situées exactement au même emplacement et avec un entraxe identique de 1,30 m qui correspond à l'écartement usuel des roues de chars à l'époque romaine (fig. 15). Cela montre une continuité du tracé emprunté par des chars.

La première des recharges (UT38), observée sur la moitié orientale de l'empierrement a une largeur conservée de 2,50 m, ses bords nord et sud sont marqués par des pierres de plus grandes dimensions (fig. 16). Cela pourrait indiquer que cette recharge n'était pas plus large à l'origine et aurait été limitée à la bande de roulement d'un char. Les autres recharges (UT39 à 41) attestent que cette voirie a été régulièrement entretenue.

Phase 3 (Moyen Age, époque moderne)

Cette phase consiste essentiellement en vestiges en relation avec des activités agricoles qui se sont développées après l'abandon des occupations romaines (UT15). Elle est matérialisée par une épaisse couche (0,20 à 0,60 m) de terre arable avec racines, de couleur brun-gris clair (fig. 09). Cette couche résulte pour une grande part de l'arasement et l'étalement des niveaux anciens et comprend des tessons de toutes époques, de la préhistoire à l'époque moderne.

Une grande « excavation » (UT54, 56), non datée, recoupe de manière rectiligne les niveaux archéologiques plus anciens selon une orientation sud-ouest / nord-est (fig. 11). Son remplissage est constitué de terre brune et de pierres, qui pourraient correspondre à un remblai pour l'aménagement d'une zone de cultures. La relation chronologique entre ce remblai et la terre arable repérée au nord n'est pas établie. Une petite aire de gâchage de mortier (UT55) a été repérée à la surface de ce remblai.

Phase 4 (époque contemporaine)

Cette phase regroupe les impacts postérieurs à la terre arable de la phase 3 (UT29, 30, 36, 48...). La plupart de ces excavations sont sans doute en relation avec l'aménagement de la place des Châteaux.

Phase indéterminée

Un tronçon de mur maçonné (UT31), d'orientation nord-sud et de 0,60 m d'épaisseur, a été repéré sur une longueur de 1,40 m au nord de l'installation de la rampe vers le château de Tourbillon (fig. 17). Son extrémité nord disparaît contre le versant tandis que la suite au sud avait déjà été détruit avant même le creusement de la tranchée. Il s'agit d'un mur de terrasse avec des fondations débordantes (0,40 m) du côté ouest et des remplissages différenciés de chaque côté du mur. Même si les niveaux de marche ne sont plus conservés, on peut affirmer que la partie à l'ouest du mur était plus haute que celle de l'est. (fig. 18).

Aucun élément archéologique ne permet de dater ce mur. Son insertion stratigraphique est également problématique en raison de la distance qui le sépare des autres vestiges du secteur. Du côté oriental, le niveau de marche restitué (estimé à 558,70 m, ressaut de fondation occidental) se situe légèrement plus bas que le niveau de la voie romaine de l'état 2 (559 m). Quant à la couche de terre arable de la phase 3, elle se situe presque 1 m plus haut.

La tranchée sud (C)

Dans la tranchée au sud de la place des Châteaux, un tronçon de mur maçonné a été observé sur une longueur de près de 3 m et une hauteur de 1 m (UT60). Son sommet se situe 0,50 m sous le niveau du terrain actuel. Son épaisseur est de 0,60 m et ses deux parements sont montés à vue mais non crépis (fig. 19). Ce mur semble relativement ancien (Moyen-Age ?) car il ne figure pas sur les plans, gravures et cadastres du XVI^e s. au XX^e s. Son niveau d'utilisation est situé plus bas que le fond de la tranchée (soit 1,50 m sous le niveau du terrain actuel). Le comblement de part et d'autre du mur a le même aspect que celui qui a été observé en plan une quinzaine de mètres plus au nord et qui remplit une large excavation (UT54, 56). Cette dernière, mise en relation avec le mur en aval pourrait former une large terrasse d'une dizaine de mètres. Il est à noter que ce mur est très différent par ses caractéristiques techniques du mur repéré au nord de la tranchée de fondation de la rampe de Tourbillon (UT31).

La tranchée pour Valère (D)

Le sondage sd1 de 2009 avait permis de repérer des niveaux de graviers à 1,50 m de profondeur, identifiés potentiellement comme des éléments de voirie ou des niveaux anciens de la place des Châteaux. L'excavation de 2010 pour la fondation de l'escalier de Valère a été creusée à une profondeur de 1 m et n'a pas atteint ces niveaux. La base du profil est constituée d'un remblai de terre et de pierres qui pourrait être associé au niveau de terre arable repéré dans la tranchée nord (UT15), au sommet de la coupe stratigraphique (altitude correspondante, à 0,10 m près). Quelques couches de limon pourraient matérialiser des niveaux de culture ou de prairie récentes (fig. 20). Le sommet de la stratigraphie comprend des remblais récents à base de tout-venant, de sables et de caillasse.

5. Le mobilier

Le mobilier prélevé sur la Place Zermatten, relativement peu abondant (N=77) provient pour la plupart de la terre arable qui scelle les vestiges dans le secteur oriental (UT15). La plus grande partie du mobilier céramique est d'époque romaine tardive (200-400 apr. J.-C.). Le mobilier en pierre ollaire, principalement des récipients façonnés dans des roches à base de chloritoschistes à grain fin, corrobore cette datation.

6. Bilan de l'intervention

Les investigations archéologiques, même partielles, effectuées sous la place Zermatten, ont permis pour la première fois de mettre en évidence des occupations préhistorique et romaine à cet emplacement. Si l'existence d'une occupation préhistorique paraissait probable en raison de découvertes récurrentes de poteries de ces époques entre les deux collines, la présence de vestiges d'époque romaine constitue une nouveauté. C'est en effet les premiers vestiges connus de l'occupation romaine sur les collines de Sion².

Ces découvertes sont d'autant plus remarquables que dans le même temps, directement en contrebas de la place des Châteaux, un bâtiment imposant d'époque romaine a été partiellement dégagé à l'emplacement du parking du Pénitencier (rapport en cours). D'après les premières observations, le mobilier semble contemporain des vestiges mis au jour sur la place. On est donc sans doute en présence d'un ensemble romain assez vaste aménagé à l'époque romaine tardive sur la place et au sommet de la rue des Châteaux.

² Du mobilier archéologique romain (céramique, monnaies) a certes été mis au jour en 2005 dans les tranchées creusées sur la terrasse « En Prélet » de la colline de Valère lors de l'aménagement des infrastructures de Sion en Lumière mais aucun aménagement ne leur était associé.

7. Illustrations

Crédit des illustrations

Photographies : bureau TERA

Dessins : bureau TERA, M. de Morsier Moret, A. Henzen



Fig. 1. Sion, Place Zermatten. Vue en 3D de la colline de Valère et Tourbillon de l'ouest. Entre les deux éminences des châteaux, le vallon de la place Zermatten. Extrait de Google/Earth.



Fig. 1. Sion, Place Zermatten. Parking de la place des Châteaux (en bas à droite), depuis Tourbillon.



Fig. 3. Sion, Place Zermatten. La place Maurice Zermatten depuis le versant sud de Tourbillon, lors de son inauguration le 21.10.2010. Source : Nouvelliste du 21.10.2010.



Fig. 4. Sion, Place Zermatten. Chantier en cours, depuis le clocher de la basilique de Valère.

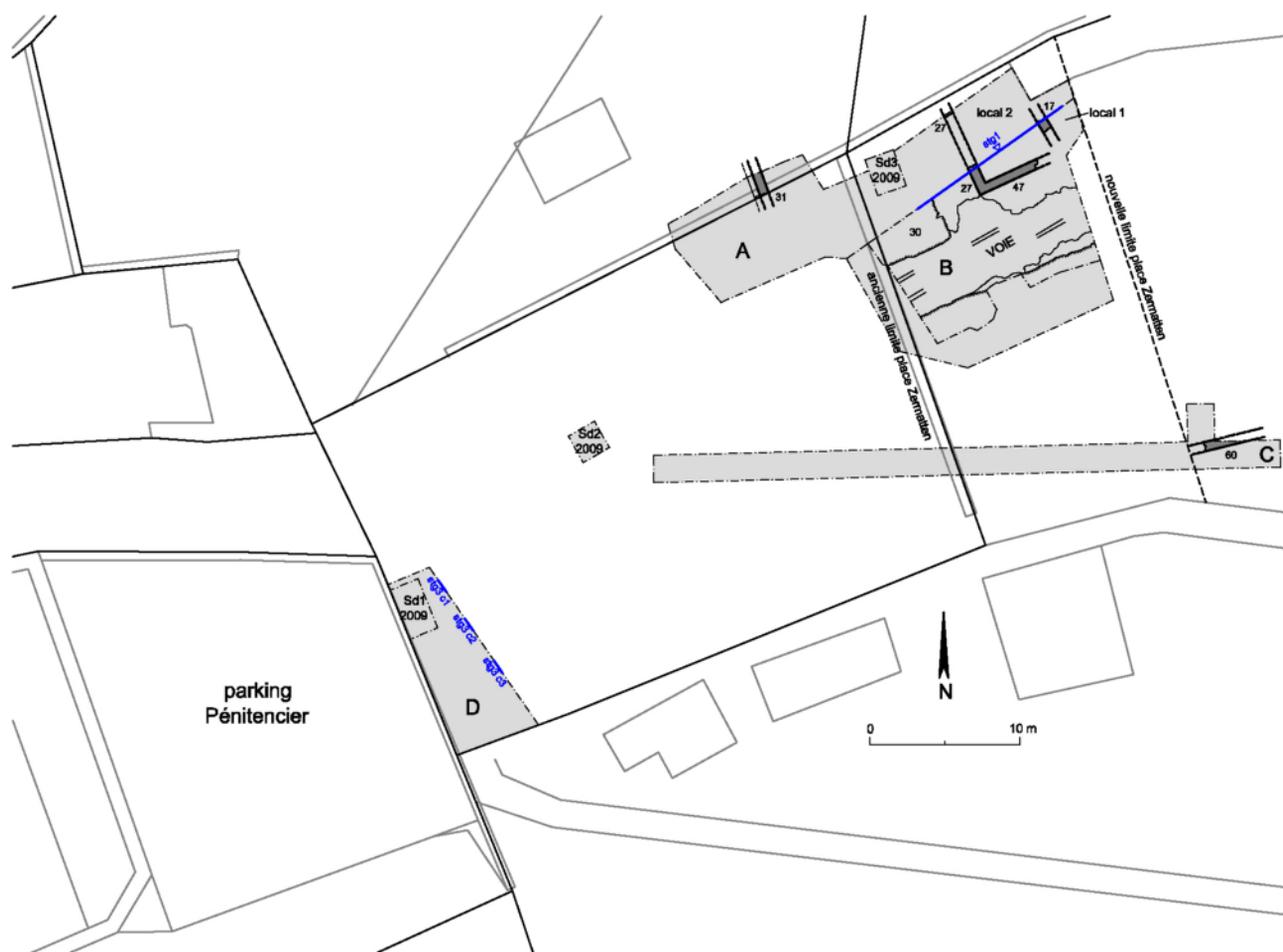


Fig. 5. Sion, Place Zermatten. Extrait du plan cadastral de la ville de Sion, au 1/500. Situation des sondages et investigations.

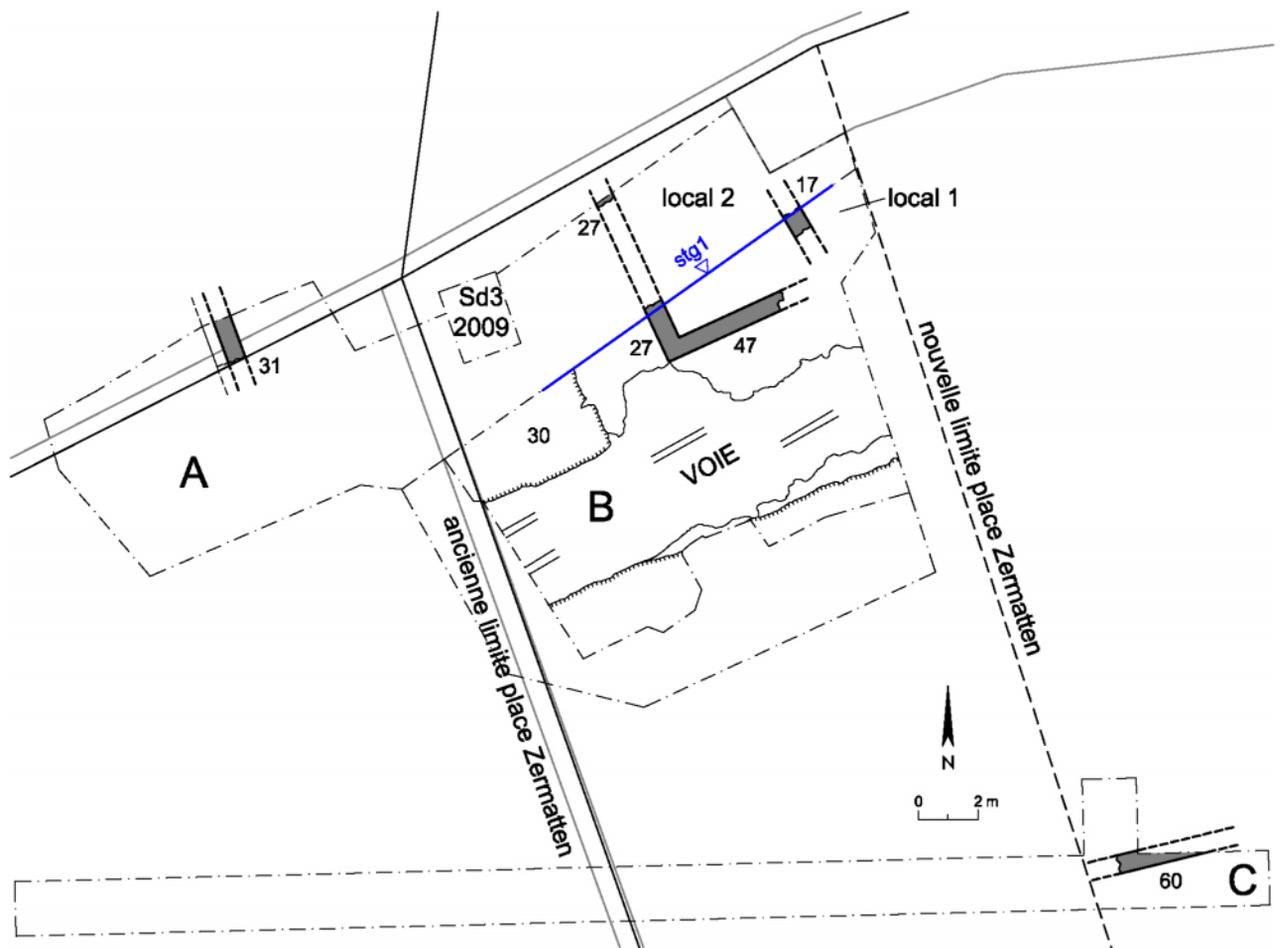


Fig. 6. Sion, Place Zermatten. Situation des vestiges. Echelle 1/250.

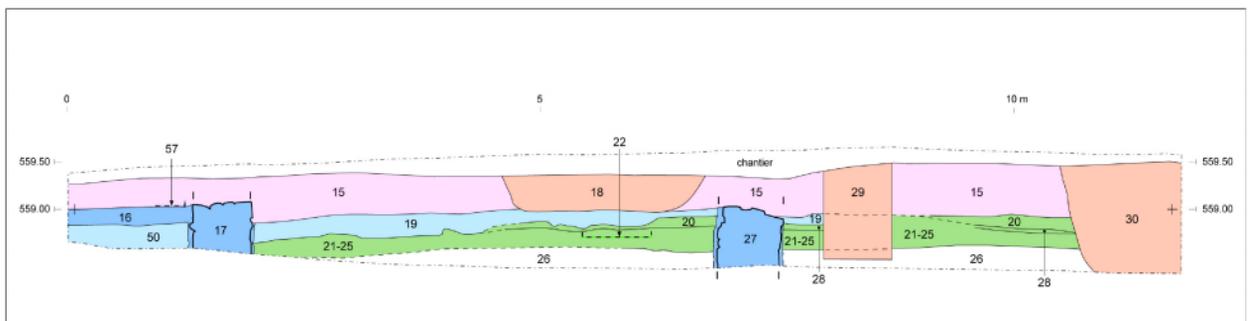


Fig. 7. Sion, place Zermatten. Coupe stratigraphique du profil sud de la tranchée nord (stg1), situation voir Fig.6 et 8. En blanc : colluvions naturelles ou remblai ; en vert : phase 1 ; en bleu : phase 2 ; en rose : phase 3 ; en orange : phase 4.



Fig. 8. Sion, Place Zermatten. Plan des vestiges d'époque romaine dégagés dans le secteur nord-est (A et B). En vert : phase 1, en bleu : phase 2. En gris : la voie de circulation, phases 1 et 2, avec ses ornières (traits-tirés noirs). Echelle : 1/100.



Fig. 9. Sion, Place Zermatten. Niveaux charbonneux et foyers des phases 1 et 2 (époque romaine) observés en coupe, dans la tranchée nord. A droite du jalon, la grosse couche charbonneuse résulte probablement de l'incendie du secteur, qui a mis fin à ces phases d'occupation. Au-dessus, terre arable de la phase 3 (Moyen Age ou époque moderne). Au centre, fosse empierrée (phase 4).



Fig. 10. Sion, Place Zermatten. Au premier plan, le foyer UT22. L'angle des murs du local 2 qui l'entoure est postérieur (phase 2). Au sud du mur et dans le même alignement, un autre foyer (UT42) fortement érodé, pourrait appartenir à la même zone de combustion.



Fig. 11. Sion, Place Zermatten, depuis le sud. Niveau de circulation empierré de la phase 1 (sous le jalon) et de la phase 2 (au nord du jalon). Les niveaux noirâtres et blanchâtres devant le jalon (UT52-53) sont attribués à la phase 1.



Fig. 12. Sion, Place Zermatten, vue depuis le nord. Les différentes recharges de la chaussée.



Fig. 13. Sion, Place Zermatten. Petit bâtiment en pierres liées au limon, comprenant au moins deux locaux. Le mur de refend UT17 des deux locaux se trouve juste devant le jalon.



Fig. 14. Sion, Place Zermatten. Le niveau de marche du local 1 est caractérisé par du limon beige orangé rubéfié (UT16). Les restes d'un foyer en dalles de grès brûlées (UT57) reposent à la surface de ce niveau de marche, contre le mur.



Fig. 15. Sion, Place Zermatten. En lumière rasante, les ornières à la surface de la dernière recharge UT41 de la voie de roulement.



Fig. 16. Sion, Place Zermatten. Voie de circulation, vue depuis l'est en direction du débouché de la rue des Châteaux. Au premier plan, la première recharge (UT38) de la phase 2. Sa forme est incurvée et ses bords sont marqués par des pierres de plus grosses dimensions. En arrière plan, à la hauteur du coffrage, les 3 dernières recharges superposées (UT39 à 41).



Fig. 17. Sion, Place Zermatten. Banquette au nord de la tranchée nord (A), où est apparu un mur de terrasse d'époque indéterminée, vue du sud-ouest. Au bas de la banquette, les vestiges d'un habitat du Bronze final en cours de fouille.



Fig. 18. Sion, Place Zermatten. Mur de terrasse UT31, vu depuis le sud. Sa fondation débordante du côté ouest a une largeur de 0,40 m, tandis que son élévation a une épaisseur de 0,60 m. Les remplissages de part et d'autre sont différents. Il est implanté sur le substrat morainique (verdâtre).



Fig. 19. Sion, Place Zermatten. Mur UT60 repéré dans la tranchée sud (C), à l'occasion du remplacement de la conduite d'eau. Le mur (à l'aplomb du pare-chocs du camion) est plus ou moins d'axe est-ouest.



Fig. 20. Sion, Place Zermatten. Dans la tranchée sud-ouest de l'escalier de Valère (D), aucun niveau archéologique n'a été mis au jour. Seuls des remblais récents de la place à base de sable et de tout-venant ont été repérés.